

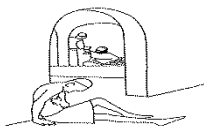


# L'Eau ViVe

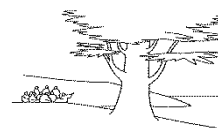
N°670

Paroisses Catholiques de Saint Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence,  
Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate, et Saint-Estève-Janson

**Dimanche 29 septembre 2019**  
26<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire



**Dimanche 6 octobre**  
27<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire



## Notre Père

Comme nous l'aimons cette prière qui témoigne de ce lien si fort qui nous uni à notre créateur, et comme elle nous rassure cette filiation, nous qui sommes baptisés : nous savons d'où nous partons et où nous allons. Ce Père céleste, est pour nous un modèle d'amour, il impose notre respect et nous aide à faire grandir notre âme. Tout naturellement, ce lien de paternité divine, structure notre vie, tout comme la filiation paternelle que nous connaissons sur terre, est indispensable à l'épanouissement psychologique de l'enfant que nous étions.

Oui, le **rôle du père est fondamental**, et je veux exprimer toute ma compassion à tous ceux qui n'ont plus ou n'ont pas eu la chance d'avoir un papa à leur côté. Un père qui, outre l'amour qu'il apporte, impose le respect, et marque son autorité en toute bienveillance. Les psychologues nous expliquent que, dès les premiers instants, par sa présence au côté du nourrisson, il empêche que la relation fusionnelle mère-enfant soit toute-puissante : et ce contrepoids va permettre à l'enfant d'affirmer sa différence par rapport à sa mère (dont le rôle est tout aussi fondamental dans un autre registre), et de se construire en tant qu'individu. Puis tout au long de son développement, le papa sera le modèle masculin que l'enfant utilisera pour bâtir son identité.

Or, notre parlement est chargé, en ce moment de débattre à propos du projet de loi de bioéthique qui, entre autre, vise à permettre la **procréation médicale assistée (PMA) sans père**, à destination des couples de femmes ou de femmes seules. Alors que la PMA est actuellement destinée aux couples infertiles, la mission thérapeutique de la médecine, va être détournée pour instaurer un « droit à l'enfant pour tous ». Cela pourrait sembler être une idée généreuse forgée sur l'enclume de l'égalitarisme, mais attention, .... L'enfer n'est-il pas pavé de bonnes intentions ? Car si l'on pense un instant aux enfants à naître par de tels procédés, on comprend vite la gravité d'un tel projet :

Tout d'abord, quelle **discrimination pour ces enfants** nés de tiers donneurs et de femmes n'ayant pas de partenaire masculin ! Privés délibérément de père et de la moitié de leur généalogie, comment se construiront-ils ? Aujourd'hui, il suffit de regarder la quête des enfants nés de père inconnu, qui chercheront parfois toute leur vie leur origine paternelle, pour comprendre ce drame. D'ailleurs, la France a signé la convention internationale des droits de l'enfant qui dit, à l'article 7, que « l'enfant a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux ».

Ensuite, quelle sera l'avenir de notre société qui organise une telle **dévalorisation du père** ? Traité comme annexe ou superflu, il se réduit à un géniteur fournisseur de gamètes, alors que son rôle est essentiel, nous l'avons évoqué plus haut. De la même manière, cela engendre aussi la **dissolution du mot « mère »** deux femmes seraient réputées mères du même enfant, alors qu'une seule a enfanté.

Ces quelques arguments suffisent à comprendre qu'un tel projet de loi n'a pas sa place dans le cœur de Dieu. Je ne puis aborder ici tous les autres aspects de cette loi qui vont inexorablement vers la marchandisation du corps et le démantèlement de la famille.

En tant que Catholiques, nous ne pouvons rester sans rien dire ou sans rien faire. Si tout le monde ne peut aller manifester à Paris, du moins pouvons-nous **nous informer**, en parler autour de nous pour **éveiller les consciences**. Nous pouvons **écrire au député** de notre circonscription : Madame Anne-Laurence PETEL : 425 Allée François Aubrun 13100 Le Tholonet [contact@alpetel.fr](mailto:contact@alpetel.fr) ou [anne-laurence.petel@assemblee-nationale.fr](mailto:anne-laurence.petel@assemblee-nationale.fr) et lui exprimer notre désarroi face à un tel projet si déshumanisé, qui vise à mettre au monde des enfants qui jamais ne pourront dire « mon papa » !

Et par-dessus tout, il nous faut **prier** : Notre Père....

Philippe VINCENT-Diacre permanent

## INFORMATIONS

- **Bible** : Peyrolles, 23 octobre et Meyrargues, 11 octobre.
- **Fête des baptisés** : samedi 5 octobre, 15 h salle Jean Paul 2 à Peyrolles.
- **Réunion des équipes liturgiques de l'unité pastorale** : mardi 1<sup>er</sup> octobre à 18 h 30, salle Jean Paul 2, Peyrolles.
- **Réunion du Conseil Economique** : mardi 8 octobre à 20 h 30, salle Jean Paul 2, Peyrolles.
- **Catéchisme**: Pour toute information, contactez le secrétariat pendant les heures de permanences au **04.42.57.80.40** (mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h ou par mail : [upavd@wanadoo.fr](mailto:upavd@wanadoo.fr)).

### Rentrée du catéchisme : les 1ères séances auront lieu à

- **Le Puy Ste Réparate** : samedi 12 octobre avec la bénédiction des cartables, 15 h au presbytère (rue de la Bourgade)  
contacts : marie Chantal 06.72.39.93.63 ou Marie Christine 06.35.26.40.28
- **Jouques** : semaine du 1<sup>er</sup> octobre, contact : Marielle : 06.69.09.17.30
- **Meyrargues** : mardi 15 octobre à 18 h, en même temps réunion avec les parents, dans l'église ;  
contact : Véronique : 06.18.33.38.63
- **Peyrolles** : mardi 1er octobre à 17 h, salle Jean Paul 2, rue de l'église. Contact : Sr Hermine : 0755.35.43.89



### Samedi 12 octobre 2019,

**Repas dansant de l'Unité Pastorale avec l'orchestre « Styl'Musette**  
à la salle des fêtes du Puy Ste Réparate,  
12 h Repas dansant (prix : 30 euros)

Réservation obligatoire avant le 9 octobre au **06.87.81.61.40** ou au secrétariat **04.42.57.80.40**.

## AILLEURS DANS LE DIOCÈSE

Toutes les informations diocésaines sur le site du Diocèse [www.catho-aixarles.fr](http://www.catho-aixarles.fr)

### Célébrations et Temps de Prière du samedi 28 septembre au dimanche 13 octobre 2019

- ❖ **Samedi 28 septembre** : - 18 h 30, à Peyrolles pour Gérard NASI(d) et Jacqueline JUDYCKI (d).  
- 18 h 30, au Puy Ste Réparate.
- ❖ **Dimanche 29 septembre** : - 9 h 30, à Meyrargues.  
- 11 h, Jouques pour Marie-Thérèse NAPOLITANO (d) et Marcèle RODI (d).
  - Mardi 1<sup>er</sup> octobre : 9 h, au presbytère, Peyrolles.
  - Jeudi 3 octobre : 18 h 30, à Meyrargues.
  - Vendredi 4 octobre : - 17 h 30, à St Paul.  
- **18h30, messe au Puy Ste Réparate, suivie d'un temps d'adoration pour la manifestation à Paris, et pour le respect de la vie et de la dignité humaine.**
- ❖ **Samedi 5 octobre : Messe d'installation du père C. NOWAC célébrée par Mgr DUFOUR, 18 h 30 à Peyrolles** pour Roger AHENOUX (d), Firmin MARIAN (d) et Marcia MIGLIORE (d).
- ❖ **Dimanche 6 octobre** : 9 h 30, à Meyrargues.  
- 11 h, Jouques pour Incarnation AVILLES(d).  
- **11 h, messe à la chapelle Ste Réparate, Le Puy Ste Réparate pour Raoul VALENCE (d), Suzanne et Claude LADET (d)**.
  - Mardi 8 octobre : 9 h, au presbytère, Peyrolles.
  - Mercredi 9 octobre : 15 h, maison de retraite « Les Lubérons », Le Puy.
  - Jeudi 10 octobre : 18 h 30, Meyrargues.
  - Vendredi 11 octobre : - 17 h 30, à St Paul  
- 18h30, au Puy Ste Réparate
- ❖ **Samedi 12 octobre** : 18 h 30, messe des familles à Peyrolles pour Louise SCANDOLERA (d)  
- 18 h 30, messe des familles au Puy Ste Réparate pour Marie Thérèse COTTAREL (d).
- ❖ **Dimanche 13 octobre** : - 9 h 30, messe des familles à Meyrargues pour Thérèse DAMON (d).  
- 11 h, messe des familles à Jouques



### Baptêmes

- Samedi 5 octobre : Aglaé BERG, 11 h à Peyrolles
- Dimanche 6 octobre : - Louis Félix MAZEL, 11 h à St Canadet  
- Mathias DEVRON AUBERT, 11 h au Puy Ste Réparate
- Dimanche 13 octobre : Joseph et Inès HERBET, 10 h 30 à Meyrargues.



### Mariages

- Samedi 19 octobre : Gilles de Marc et Leslie LAMBERT, 15 h à Peyrolles.

### Temps de Prière

**Temps de prière** : Peyrolles (lundi 17 h 30)

**Chapelet** : Jouques (lundi 19 h – 20 h), et Meyrargues (mercredi 15 h, animé par les sœurs).

**Adoration Eucharistique** : Jouques (lundi 13 h à 23 h), Le Puy (vendredi 15 h -16 h), Meyrargues (Jeudi 16 h 30 - 18 h 30 ; 20 h 30 – 22 h 30), Peyrolles (mardi 10 h -11 h), St Paul (mercredi 14h30 – 15h30)